

Pas besoin d'être « Alzheimer » pour être perdu !

Les pouvoirs publics et la société ont pris la mesure des enjeux que représente le vieillissement. Toute une palette de dispositifs et de services s'est mise en place. Pas toujours facile, d'ailleurs, de s'y retrouver, comme semble l'attester cette conversation que nous avons surprise entre deux ami(e)s.



- **Et ta grand-mère, elle va comment ? Qu'est-ce qu'il a dit le médecin ?**
- C'est dur. Le médecin lui a dit qu'elle devait avoir un « gire 2 ». J'ai cherché dans le dictionnaire, mais je n'ai rien trouvé... Quand il y a des numéros comme ça, on ne sait pas dans quel sens il faut les lire, si c'est bon signe ou pas... Le médecin lui a proposé de la faire entrer dans un « paerpa ».
- **Je ne connais pas. C'est une nouvelle sorte d'établissement ?**
- J'imagine... Quelque chose comme un Ehpad.
- **Un quoi ?**
- Un Ehpad. Ce sont les nouvelles maisons de retraite.
- **Et tes parents, ils en pensent quoi ?**
- Ils sont un peu perdus. Ils m'ont dit que ma grand-mère, à la sortie de l'hôpital, elle irait en SSR, ou en USLD, et que c'est là qu'ils iraient. Chez elle, en tout cas, elle aurait droit à un PPS et aussi peut-être à l'APA.
- **Et c'est quoi un SSR ?**
- Je ne sais pas trop. Sans doute un Service pour la santé des retraités. C'est ce que je suis dit. Je n'ai pas tout compris mais mes parents m'ont dit qu'au SSR, ils utiliseraient l'EMG.
- **C'est quoi l'EMG ?**
- Je me suis dit que ce doit être un électro-médico-gramme pour faire un bilan de santé.
- **C'est drôlement compliqué tout cela.**
- Oh oui ! Mes parents ont voulu aller au Clic pour qu'on leur explique mieux, mais il a fermé. Il y aurait maintenant la MDA, la Maison des adolescents. C'est bizarre, j'aurais plutôt dit que c'est la Maison des Aînés. Enfin, c'est comme ça ; j'ai cherché sur Internet. De toute façon, il y a trois solutions : ou ma grand-mère peut revenir chez elle, ou elle reste à l'USLD, ou elle va en maison de retraite.
- **Elle pourrait revenir chez elle ?**
- Oui, il paraît que c'est possible maintenant avec tous les services qui existent. Je n'ai pas tout retenu mais il y a des Saad, des Ssiad, et même des Spasad, et aussi l'EAAR, l'HAD, et des CMP, et si on s'y perd, on peut contacter « Palex »...
- **Mais ta grand-mère, elle perd un peu la tête. Elle pourrait rester toute seule ?**
- Ben avec tous ces services, elle ne serait pas toute seule. Ce serait plutôt un défilé. De toute façon, j'ai cru comprendre qu'il y a aussi la Maia ou une ESA qui peut intervenir. Pour quoi faire, ça je ne sais pas.
- **Maia, ça je connais ! C'est la Mission d'accueil et d'information des associations...**
- Je ne suis pas sûr que ce soit la même chose. Il y en a peut-être plusieurs. Le problème, c'est surtout que ma grand-mère a tendance à partir marcher dehors. Elle peut aller très loin et se perdre.

- **Il faudrait l'enfermer ?**
- Ben, il paraît que des Ehpad ont des services pour ces personnes-là. Ils appellent ça des « Pasa ». Je ne sais pas trop ce que cela veut dire. Peut-être « Périmètre adapté et sécurisé pour les malades d'Alzheimer » ?
- **Ça ferait « Pasma » !**
- Enfin, bon, un « Pasa », c'est un « Pasa ». Et cela n'a rien à voir avec la transfusion sanguine.
- **Mais dans ces « Pasa », parfois ce doit être dur. Il peut y avoir de l'agressivité entre les personnes qui y sont ?**
- Oui, mais là, je sais. Il y a d'autres structures comme les « UH chers » ou même, on peut faire un stage

d'observation à l'UCC. Ce qui est sûr, c'est que ma grand-mère a 98 ans et qu'elle ne souhaite qu'une chose, c'est de ne pas souffrir.

- **Et là, tu vas aussi me dire qu'il y a des services pour...**
- Je ne connais pas trop mais il y a des EMSP – sans doute « établissements médicaux de santé publique » –, et puis aussi Jalmalv... Quel nom ! En tout cas, ma grand-mère, quand elle avait toute sa lucidité, elle a désigné une personne de confiance et rédigé des directives anticipées. Là, il ne faut pas trop m'en demander. J'ai cru comprendre que c'est un Dr Leonetti qui lui a conseillé de faire cela, mais je n'en sais pas plus.



APA	Allocation personnalisée d'autonomie (concerne les personnes en GIR 1 à 4).
Clic	Centre local d'information et de coordination.
CMP	Centre médico-psychologique (consultations, visites à domicile, soins infirmiers).
EAAR	Équipe d'appui en adaptation-réadaptation (intervention ponctuelle en milieu de vie afin de faciliter le maintien à domicile).
Ehpad	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.
EMG	Équipe mobile de gériatrie.
EMSP	Équipe mobile de soins palliatifs.
ESA	Équipe spécialisée Alzheimer (soins d'accompagnement et de réhabilitation au domicile – 12 à 15 séances).
GIR	Indicateur pour mesurer la dépendance et la perte d'autonomie. La grille d'évaluation va de 1 à 6. Le GIR 1 correspond aux personnes les plus dépendantes.
HAD	Hospitalisation à domicile.
Jalmalv	Jusqu'à la mort accompagner la vie (association).
Maia	Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie.
MDA	Maison départementale de l'Autonomie (Conseil départemental).
Paerpa	Au départ, Personnes âgées en risque de perte d'autonomie. Aujourd'hui, « Parcours de santé des aînés ». Dispositif ayant pour objectif d'améliorer la prise en soins des personnes âgées de plus de 75 ans.
Palex	Plateforme d'appui libérale à l'exercice coordonné. Dispositif de soutien aux professionnels dans la prise en soins d'un patient relevant d'un parcours de santé complexe.
Pasa	Pôle d'activités et de soins adaptés (accueil, dans la journée, des résidents ayant des troubles du comportement).
PPS	Plan personnalisé de santé (dans le cadre du dispositif Paerpa).
SAAD	Service d'aide et d'accompagnement à domicile.
Spasad	Service polyvalent d'aide et de soins à domicile (coordination SAAD et Ssiad).
Ssiad	Service de soins infirmiers à domicile (soins d'hygiène et soins infirmiers).
SSR	Soins de suite et de réadaptation (ex. après une hospitalisation en médecine).
UCC	Unité cognitivo-comportementale (soins de suite et réadaptation pour les personnes ayant des troubles du comportement aigus).
UHR	Unité d'hébergement renforcée (hébergement, soins et activités adaptées à des personnes ayant des troubles sévères du comportement).
USLD	Unité de soins de longue durée (pour les personnes âgées ayant perdu leur autonomie et nécessitant surveillance et soins médicaux constants).